

Image not found or type unknown



Ancienneté dans l'entreprise

Par **marie mirabelle**, le **16/05/2008** à **15:37**

mon entreprise artisanale a été liquidée en 1998, avec ma famille, on a créé une sarl et le liquidateur nous a imposé de reprendre 2 salariés de l'ancienne entreprise avec leur ancienneté. est-ce légal ? comment une entreprise créée en 1998 peut elle payer une indemnité de licenciement calculée sur une période où elle n'existait pas.